



Front National pour la Défense de la Constitution

DECLARATION N°206

Considérant l'attachement et la fidélité de la Coordination nationale du FNDC et de ses antennes aux règles et principes de la démocratie et de l'Etat de droit,

Considérant sa profonde aspiration à une transition réussie et apaisée dans l'intérêt exclusif du peuple de Guinée,

Considérant l'appel au dialogue des institutions régionales, continentales et internationales que sont la CEDEAO, l'Union Africaine et les Nations Unies,

Compte tenu des démarches entreprises auprès de la coordination nationale par des chefs coutumiers, religieux, des organisations et associations traditionnelles mais aussi des organisations de la société civile et autres bons offices,

Prenant la mesure de la déclaration d'intention du Premier Ministre sur l'ouverture d'un cadre dialogue sous sa présidence avec la participation de la CEDEAO, de l'UA et des Nations Unies pour aplanir les divergences pour une sortie de crise;

Le FNDC informe l'opinion nationale et internationale qu'il observe une trêve d'une semaine en suspendant la marche citoyenne et pacifique prévue ce jeudi 23 juin 2022 dans le grand Conakry jusqu'au 30 Juin 2022 afin de donner une chance à la matérialisation du cadre de dialogue annoncé avec des acteurs sociopolitiques ayant des revendications sur la conduite de la transition.

Toutefois, le FNDC rappelle qu'en l'absence de résultats probants pendant cette période de suspension de son mot d'ordre, il se trouvera dans l'obligation de renouveler son appel à manifester afin d'obtenir la satisfaction de ses revendications légitimes.

Le FNDC appelle les citoyens pro-démocratie et épris de justice à rester mobilisés jusqu'au retour diligent à l'ordre constitutionnel dans la paix et la quiétude sociale.

Ensemble unis et solidaires, nous vaincrons.

Conakry, 22 Juin 2022

Coordination Nationale du FNDC